

2011\_A082

**OBJET : Ressources humaines - Ajustements, modifications de postes et créations de besoins saisonniers supplémentaires pour le Musée Granet**

Le 30 juin 2011 à 17 h 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à Saint-Cannat sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 23 juin 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

AGOPIAN Jacques - AMAROCHE Annie - AREZKI Alain - ARNAUD Christian - BABULEAUD Jean Pierre - BARBAT-BLANC Odile - BARRET Guy - BELLUCCI Angélique - BENON Charlotte - BERNARD Christine - BLAIS Jean-Paul - BONFILLON Jean - BONTHOUX Odile - BORDET André - BOULAN Michel - BOYER Michel - BRAMI Héliot - BRUNET Danièle - BUCCI Dominique - BURLE Christian - CATELIN Mireille - CHARRIN Philippe - CHEVALIER Eric - CHORRO Jean - CRISTIANI Georges - CURINIER Erick - DAVENNE Chantal - DE PERETTI François-Xavier - DECARA Yannick - DELAVET Christian - DELOCHE Gérard - DEMENGE Jean - DESCLOUX Odette - DEVAUX Pierre - DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine - DILLINGER Laurent - DRAOUZIA Fatima - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine - DUFOUR Jean-Pierre - DUPERREY Lucien - FOUQUET Robert - GACHON Loïc - GARÇON Jacques - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GROSSI Jean-Christophe - GUEZ Daniel - GUINIERI Frédéric - HAMARD OULMI Nadira - JAUME Emmanuelle - JOISSAINS Sophie - JOUVE Mireille - LAGIER Robert - LARNAUDIE Patricia - LECLERC Jean-François - LEGIER Michel - MANCEL Joël - MARTIN Régis - MARTIN Richard - MATAS Henri - MAURICE Jany - MERGER Reine - MICHEL Claude - MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean Claude - MORBELLI Pascale - MOUGIN Jacques - MOYA Patrick - MUSSET Alain - NICOLAOU Jean-claude - OLLIVIER Arlette - ORCIER Annie - PAOLI Stéphane - PATOT Gérard - PELLENC Roger - PERRIN Jean-Marc - PERRIN Jean-Claude - PIERRON Liliane - PIN Jacky - POITOU Frédéric - PORTE Henri-Michel - RENAUDIN Michel - RIVET-JOLIN Catherine - ROUARD Alain - ROUSSEL Jacques - ROVARINO Isabelle - SAEZ Jean-Pierre - SANTAMARIA Danielle - SLISSA Monique - SUSINI Jules - TAULAN Francis - TERME Françoise - TRINQUIER Noelle - VALETA Marie José - VENEL Gérard - VEYRUNES Bernard - VILLEVIEILLE Robert

**Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) :**

AGARRAT Henri suppléé par MENGEAUD Julien - CANAL Jean-Louis suppléé par SIMONET Bernard - CHARDON Robert suppléé par CLAVEL Caroline - CIOT Jean-David suppléé par SAIZ-OLIVER Sergine - GOURNES Jean-Pascal suppléé par SANTINI Joseph-Marie - MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André - PIZOT Roger suppléé par BUCHAUT Romain

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique - BOUTILLOT Guy donne pouvoir à MANCEL Joël - BRAMOULLÉ Gérard donne pouvoir à SUSINI Jules - CASSAN René donne pouvoir à ROUSSEL Jacques - CHAZEAU Maurice donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - CONTE Marie-Ange donne pouvoir à BABULEAUD Jean-Pierre - FENESTRAZ Martine donne pouvoir à DRAOUZIA Fatima - FERAUD Pierre donne pouvoir à HAMARD-OULMI Nadira - FILIPPI Claude donne pouvoir à VILLEVIEILLE Robert - GALLESE Alexandre donne pouvoir à DELOCHE Gérard - GARCIA Daniel donne pouvoir à PATOT Gérard - GROSDEMANGE Gérard donne pouvoir à MARTIN Régis - GUINDE André donne pouvoir à AGOPIAN Jacques - JOISSAINS-MASINI Maryse donne pouvoir à CHORRO Jean - JONES Michèle donne pouvoir à OLLIVIER Arlette - LICCIA Marcel donne pouvoir à DESCLOUX Odette - LONG Danielle donne pouvoir à DEVAUX Pierre - MEDVEDOWSKY Alexandre donne pouvoir à DAVENNE Chantal - MERSALI Malik donne pouvoir à MORBELLI Pascale - MOHAMMEDI Amaria donne pouvoir à BENON Charlotte - NELIAS Mireille donne pouvoir à BUCCI Dominique - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - SILVESTRE Catherine donne pouvoir à PAOLI Stéphane - TONIN Victor donne pouvoir à GARÇON Jacques

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir :**

ALBERT Guy - BAUTZMANN Marcel - BUCKI Jacques - DAGORNE Robert - FERAUD Jean-Claude - GARNIER Eliane - LAFON Henri - LOUIT Christian - MAURET Jacques - MOINE Anne - PIZOT Roger - POTIE François - ROUGIER Jacques - SANGLINE Bruno

Secrétaire de séance : Yannick DECARA

Monsieur Régis MARTIN donne lecture du rapport ci-joint.

**CONSEIL DU 30 JUIN 2011**

Rapporteur : Monsieur Régis MARTIN

**Objet : Ajustements, modifications de postes et créations de besoins  
saisonniers supplémentaires pour le musée Granet  
Décision du Conseil**

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet l'ajustement, la modification de poste dans le cadre de la gestion du tableau des effectifs et la création de besoins saisonniers supplémentaires pour le musée Granet.

**Exposé des motifs :**

I- AJUSTEMENTS ET MODIFICATIONS DE POSTES

**Au sein de la Direction Générale des Services**

**Secrétariat Général**

Par délibération n°2001-A108 en date du 17 décembre 2001, le Conseil de Communauté a ouvert un poste de catégorie C dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux (C128).

Suite à la réussite à concours d'un agent de l'établissement et compte tenu des missions qui lui sont confiées, je vous propose de modifier le poste comme suit :

- Poste de catégorie A ouvert dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux (A128).

### **Direction Evaluation des Politiques Publiques Fiscalité et Contrôle de Gestion**

Par délibération n°2003-A098 en date du 16 mai 2003, le Conseil de Communauté a ouvert un poste de catégorie B dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (B13).

Dans le cadre de la mobilité interne d'un agent sur ce poste, je vous propose d'élargir le poste comme suit :

- Poste de catégorie B/C ouvert dans le cadre d'emplois des rédacteurs ou des adjoints administratifs territoriaux (B/C13).

### **Au sein de la Direction Générale des Services Administratifs**

#### **Direction des Moyens Généraux**

Par délibération n°2001-A048 en date du 20 juillet 2003, le Conseil de Communauté a ouvert un poste de catégorie B dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (B87).

Dans le cadre de la mobilité interne d'un agent sur ce poste, je vous propose d'élargir le poste comme suit :

- Poste de catégorie A/B ouvert dans le cadre d'emplois des rédacteurs ou des attachés territoriaux (A/B87).

#### **Direction des Finances**

Par délibération n°2004-A047 en date du 6 février 2004, le Conseil de Communauté a ouvert un poste de catégorie B dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (B709).

Dans le cadre de la mobilité interne d'un agent sur ce poste, je vous propose d'élargir le poste comme suit :

- Poste de catégorie C/B ouvert dans le cadre d'emplois des rédacteurs ou des adjoints administratifs territoriaux (C/B709).

### **Au sein de la Direction Générale Adjointe Culture et Sport**

#### **Direction de la Culture - Musée Granet**

Par délibération n°2006-A261 en date du 20 octobre 2006, le Conseil de Communauté a ouvert un poste de catégorie A dans le cadre d'emplois des conservateurs du patrimoine (A818).

Suite au départ à la retraite de l'agent occupant ce poste et au jury réalisé, je vous propose de modifier le poste comme suit :

- Poste de catégorie B ouvert dans le cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques (B818).

#### **Direction des Sports**

Par délibération n°2003-A309 en date du 12 décembre 2003, le Conseil de Communauté a ouvert un poste de catégorie C dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux (C646).

Suite au départ à la retraite de l'agent occupant ce poste et au besoin d'un poste d'adjoint technique territorial, je vous propose de modifier le poste comme suit :

- Poste de catégorie C ouvert dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (C 646).

**Au sein de la Direction Générale Adjointe des Interventions Economiques,  
Insertion Emploi Formation**

**Centre de Formation des Apprentis**

Par délibération n°2006-A261 en date du 20 octobre 2006, le Conseil de Communauté a ouvert un poste de catégorie B dans le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux (B513).

Suite au départ à la retraite de l'agent occupant ce poste et au besoin d'un poste d'adjoint administratif territorial, je vous propose de modifier le poste comme suit :

- Poste de catégorie C ouvert dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux (C513).

**Direction des Interventions Economiques**

Par délibération n°2002-A007 en date du 4 février 2002, le Conseil de Communauté a ouvert un poste de catégorie A dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux (A105).

Dans le cadre de la mobilité interne d'un agent sur ce poste, je vous propose de modifier le poste comme suit :

- Poste de catégorie B ouvert dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (B105).

**Au sein de la Direction Générale des Services Techniques**

**Direction de la Collecte des Déchets**

Par délibération n°2008-A171 en date du 14 décembre 2008, le Conseil de Communauté a ouvert un poste de catégorie C dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux (C346).

Suite au départ à la retraite de l'agent occupant ce poste et au besoin d'un poste d'adjoint technique territorial, je vous propose de modifier le poste comme suit :

- Poste de catégorie C ouvert dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (C 346).

Par délibération n°2004-A201 en date du 16 juillet 2004, le Conseil de Communauté a ouvert un poste de catégorie B dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (B753).

Dans le cadre de la mobilité interne d'un agent sur ce poste, je vous propose de modifier le poste comme suit :

- Poste de catégorie C ouvert dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux (C 753).

Par délibération n°2010-A006 en date du 25 février 2010, le Conseil de Communauté a ouvert un poste de catégorie B dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux (B894).

Dans le cadre de la mobilité interne d'un agent sur ce poste, je vous propose de modifier le poste comme suit :

- Poste de catégorie C ouvert dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (C 894).

### **Au sein de la Direction Générale Adjointe Déplacements Transports et Infrastructures**

Par délibération n°2004-A106 en date du 16 avril 2004, le Conseil de Communauté a ouvert un poste de catégorie A dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux (A458).

Dans le cadre de la mobilité interne d'un agent sur ce poste, je vous propose de modifier le poste comme suit :

- Poste de catégorie A ouvert dans le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (A458).

## **II - BESOINS SAISONNIERS SUPPLEMENTAIRES POUR LE MUSEE GRANET**

## Au sein de la Direction Générale Adjointe Culture et Sport

### Direction de la Culture - Musée Granet

Dans le cadre des besoins saisonniers pour la saison estivale 2011, nous vous avons sollicité lors du dernier Conseil Communautaire pour un dimensionnement à hauteur de 20 postes afin de permettre aux agents sur emploi permanent de prendre leurs congés annuels dans le cadre d'une configuration normale du Musée Granet.

La direction du Musée GRANET a prévu que l'exposition Planque qui a lieu cet été, générerait une attraction d'environ 100 000 visiteurs mais en prévision d'une affluence qui irait au-delà de 150 000 visiteurs, il faudrait prévoir de transférer la billetterie vers l'Hôtel Valori, revoir l'organisation de l'accueil par la matérialisation de zones d'attente, augmenter le nombre de caisses distinctes du vestiaire et la délivrance des audio guide et audiophones.

Cette configuration entraînerait alors le besoin de 10 agents supplémentaires pour assurer la fonction de serre files et de caissiers.

Je vous propose de compléter l'offre des emplois saisonniers à hauteur de 10 postes supplémentaires répartis comme suit si le besoin s'avérait nécessaire :

- 10 postes de catégorie C rémunérés sur la base du 1er échelon du grade d'adjoint du patrimoine 2ème classe sans régime indemnitaire qui assureront des fonctions d'accueil - caisse pour la période du 17 juillet 2011 au 14 septembre 2011.

### III - ACTIVITE ACCESSOIRE

La répartition des compétences entre la Ville d'Aix-en-Provence et la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix aboutit dans certains domaines à un partage des interventions entre les deux institutions.

Compte tenu des liens existants entre les deux administrations et dans un objectif de maîtrise des budgets et de la masse salariale, je vous propose :

- La poursuite de l'activité accessoire de conseiller technique en GRH pour une durée d'un an afin de coordonner et d'harmoniser les procédures de gestion des ressources humaines et du personnel entre la ville et la CPA.

Cette activité représente une quotité de temps de travail égale à 15 % de la rémunération correspondant à la grille indiciaire du cadre d'emploi des attachés territoriaux.

**Visas :**

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la Loi du 26 janvier 1984 susvisée et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale.

**Dispositif :**

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'ajustement, la modification et la création des postes dans le cadre de la gestion du tableau des effectifs, et le besoin saisonnier supplémentaire pour le musée Granet ;
- **APPROUVER** l'activité accessoire d'un agent de la Ville d'Aix-en-Provence ;
- **APPROUVER** l'inscription de la dépense au budget ;
- **AUTORISER** le Président ou son représentant à prendre tout acte ou toute décision nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**OBJET : Ressources humaines - Ajustements, modifications de postes et créations de besoins saisonniers supplémentaires pour le Musée Granet**

Vote sur le rapport

Inscrits	144
Votants	130
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	130
Majorité absolue	66
Pour	130
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

Le Président



Acte rendu exécutoire par transmission

En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence

Le **08 JUIL, 2011**